

# Procédure pour impression des reçus d'inscription pour impôts

Club Caravelles Sainte-Foy/Sillery

Été 2016 et Hiver 2016-2017



Depuis 2007, les parents ont accès à un crédit d'impôt non remboursable pour les dépenses admissibles payées suite à l'inscription de leur enfant à un programme d'activité physique visé par ce règlement.

Ainsi, au début de l'année où ces dépenses sont retenues, un parent peut réclamer jusqu'à 500 \$ par année pour **chaque enfant de moins de 16 ans**, ou de moins de 18 ans si l'enfant a droit au crédit d'impôt pour personnes handicapées (tout cela, selon certains critères). La demande de crédit doit être faite l'année même où les dépenses ont été payées. Les règles ayant changées cette année, je vous invite à consulter les détails sur les sites de Revenu Québec et Revenu Canada.

- Pour l'année d'imposition 2016, les plafonds des dépenses admissibles pour le crédit d'impôt pour la condition physique des enfants (qui demeure remboursable pour 2016) et celui pour les activités artistiques des enfants seront réduits de moitié en les faisant passer de 1 000 \$ à 500 \$ et de 500 \$ à 250 \$, respectivement, par enfant. Le montant complémentaire pour un enfant admissible au crédit d'impôt pour personnes handicapées demeurera à 500 \$ pour 2016.
- Pour l'année d'imposition 2017 et les suivantes, les deux crédits seront supprimés.

Rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://secure.tsisports.ca/registrarat/recus>

1. Faire une **recherche par nom** dans la section **PARENTS** – Indiquez le **nom de famille de votre enfant**, son **prénom**, sa **date de naissance** et son **code postal**.  
Si vous avez un message qui indique qu'il n'y a aucune correspondance trouvée, soit le code postal ou la date de naissance ne correspond pas à nos fichiers. Communiquez alors avec nous : [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca).

# PARENTS

Si vous êtes parent de joueur, veuillez entrer les informations ci-dessous, afin d'imprimer des reçus

Rechercher un joueur par	<input checked="" type="radio"/> Passeport <input type="radio"/> Nom
Passeport	<input type="text"/>
Date de naissance	<input type="text" value="01"/> <input type="text" value="Janvier"/> <input type="text" value="2007"/>
Code postal	<input type="text"/>
<input type="button" value="Rechercher"/>	

2. Une fois les coordonnées par nom saisies, vous devez cliquer sur **Rechercher**  
Ensuite sélectionnez Été 2016 (puis Hiver 2016-2017) et cliquez sur **choisir**  
**\*Si la recherche indique que le membre n'existe pas, contactez-nous par courriel.**
3. Vous devrez confirmer l'identité du joueur puis dans l'onglet **parent**, saisir le nom de famille de la personne à qui le reçu sera émis. **Le reçu ne peut pas être corrigé par la suite, donc merci de prendre le temps de bien écrire le nom.**
4. L'écran vous présentera tous les paiements contenus dans le système PTS pour l'inscrit. On vous indique aussi le montant admissible. Si ces montants ne concordent pas avec vos registres, veuillez contacter le club à [ecrire@caravelles.ca](mailto:ecrire@caravelles.ca). Les montants entrés ne contiennent pas nécessairement les différents rabais accordés.
5. Validez les données qui seront imprimées à même votre reçu. Si tout est correct cliquez sur le bouton Imprimer reçu.
6. Veuillez noter que les montants payés pour les activités Caravelles tel que : camps d'été, cliniques techniques et cliniques de gardien ont été ajouté dans le système cette année. Des reçus sont émis uniquement pour les moins de 16 ans.